

Commission Sociale

le 15 décembre 2023

Lettre circulaire aux Présidents d'amicales et aux délégués sociaux

Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues et Amis,

Afin de rendre nos amicales plus présentes auprès de nos collègues, nous avons sollicité début 2022, la désignation de Délégués Sociaux au sein de chaque amicale. Pour mieux faire connaître leur action, nous souhaitons maintenant mettre en avant leur efficacité dans le prochain bulletin d'informations de la fédération.

Par le présent courrier, la Commission Sociale d'Agéa Sénior souhaite vous rappeler quelques fondamentaux :

- Il est essentiel que, lorsque vous avez connaissance d'un événement qui peut justifier l'intervention du délégué social, vous - présidents ou membres du bureau de chaque amicale - vous préveniez le délégué social et donniez ses coordonnées à la famille concernée.
- Lorsqu'un délégué social est interrogé, pour l'aider à analyser la demande et recueillir toutes les informations, nous vous joignons une fiche de renseignements préétablie.
- Enfin, pour prendre contact avec les services PRAGA ou CAVAMAC concernés, nous rappelons ci-dessous les coordonnées des boîtes mails à privilégier :
 - Pour PRAGA : delegues.sociaux@praga-assurances.fr
Vos demandes parviennent à Fabienne QUESADA, Éric LORNET et Benoit FROIDURE.
 - Pour CAVAMAC : relations.agents@cavamac.fr
Boîte mails qui est suivie tous les jours.

Enfin, pour compléter vos informations, nous vous joignons l'article à paraître sur le prochain bulletin, concernant la réversion.

Nous vous souhaitons bonne réception des présentes et vous prions de croire, Chers Collègues et Amis, en nos sentiments les plus cordiaux.

Pour la commission sociale,
Jacques BIGOT et Jean-Luc BONNEFOI